

La Communauté de communes de la Veyle recherche :

UN(E) REFERENT(E) TEMPS SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

35 h / semaine

Cadre d'emploi des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives Catégorie B- Filière Sportive

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

La Communauté de la Veyle (18 communes, 23 000 habitants, 65 agents) est située à proximité de Mâcon, préfecture de la Saône et Loire et en bordure de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Elle est particulièrement bien desservie par les différents moyens de déplacement (autoroute, TGV, TER réguliers).

Installé depuis novembre 2019 dans les murs du château de Pont-de-Veyle, rénové et aménagé pour devenir un Pôle de services publics. Le siège de la Communauté de communes réunit les services communautaires, les services municipaux, l'Office de tourisme et les bureaux de France Services.

La Communauté de Communes compte également sur son territoire des services tels que le multi-accueil de Grièges, la micro-crèche de Saint Cyr-sur-Menthon, ainsi que le Pôle des Services Publics à Vonnas, hébergeant, notamment une partie du service jeunesse en charge de la gestion du Centre de Loisirs et de certains accueils périscolaires.

Ce territoire de gastronomie jouit d'une belle vitalité économique avec de grands groupes qui s'y sont implantés sur les 5 parcs d'activités gérés par la Communauté de communes. Le cœur des villes et villages du territoire est dynamique grâce à des marchés hebdomadaires (Vonnas et Pont-de-Veyle), des commerces, des producteurs proposant des ventes à la ferme et toutes les infrastructures permettant d'accompagner les familles dans leur vie quotidienne (collèges, écoles, micro-crèches...). Cette vitalité se traduit également par la force d'un tissu associatif dense, présent sur les 18 communes du territoire et proposant des activités sportives variées (twirling bâton, baseball, football, rugby...).

C'est donc un cadre de vie agréable qui profite aux habitants du territoire, dans un environnement naturel remarquable et animé par de nombreux équipements sportifs ou culturels (L'escale à Saint Jean sur Veyle, le Domaine des saveurs à Saint Cyr sur Menthon, la base de loisirs de Cormoranche sur Saône).

Afin de compléter les équipes du service jeunesse, la Communauté de Communes de la Veyle recrute un(e) Référent(e) temps scolaire et extra-scolaire.

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Service Jeunesse, vous participez à la mise en œuvre de la politique de la Communauté de Communes de la Veyle en matière d'animation sportive, d'animation jeunesse, par la mise en œuvre du projet éducatif en direction de l'ensemble des publics du service Jeunesse.

Missions

- Organiser, encadrer et contrôler l'exécution des projets qui vous sont confiés.
- Assurer la conception et la coordination des projets pédagogiques dont vous avez la charge à destination des 3/16 ans.
- Mettre en place avec le chef de service, le partenariat à l'externe pour la mise en œuvre d'actions et d'activités.
- Animer, piloter et diriger en fonction des projets, les équipes dont vous avez la charge.
- Contribuer à l'évaluation des dispositifs mis en place.
- Elaborer des propositions d'action dans le domaine de l'animation sportive et de la jeunesse en fonction des orientations de la C.C de la Veyle.
- Coordonner la mise en œuvre des actions programmées dans le respect des projets locaux.
- Développer des contacts avec et entre les partenaires locaux pour favoriser les synergies, dégager des objectifs communs et mobiliser des volontés.
- Evaluer des actions réalisées sur le plan financier, logistique, quantitatif et pédagogique.
- Participer aux animations des temps scolaires, périscolaires, et du mercredi.
- Diriger les ACM, le personnel des ACM et les camps extérieurs
- Accueillir, informer, orienter, accompagner et encadrer les jeunes de 3 à 16 ans.
- Concevoir, préparer et animer des actions d'animation.
- Participer à la réflexion et à la mise en place d'activités à destination des séniors.
- Recenser des besoins en matériel du service jeunesse.
- Organiser la communication du service
- Concevoir et réaliser des tableaux de bord concernant la gestion logistique et pédagogique des projets.
- Coordonner des activités physiques et sportives sur le plan logistique et pédagogique en concertation avec l'ensemble du service.
- Enseigner des activités physiques et sportives
- Collecter des données sur l'organisation et la participation aux A.P.S.
- Participer à l'entretien et au suivi du matériel

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

Qualifications et expérience requises

Titulaire du concours d'ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives)

Titulaire du diplôme sportif au moins de niveau bac, BPJEPS, ou d'une licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Connaissances de la réglementation liée à la réglementation générale et sportive et à l'accueil des mineurs

Connaissance théorique, technique et pratique des disciplines sportives

Connaissance des notions de base des pratiques budgétaires

Maîtrise de l'informatique

Bonne expression écrite et orale

Permis B obligatoire

La connaissance des collectivités territoriales serait un plus

Capacités personnelles requises

Aptitude à l'animation d'une équipe

Pondération, autonomie

Force de proposition

Capacité à expliquer et faire respecter une décision

Capacité d'analyse sur l'évolution des pratiques sportives, les données sur l'organisation du travail...

Capacité à piloter un projet

Aptitude à prendre en compte les attentes du public et à négocier avec des partenaires

Garant de l'image positive de la Communauté de Communes de la Veyle

Disponibilité

Horaires:

Travail à temps complet (35h) avec annualisation du temps de travail, soit 48 heures pendant les vacances scolaires. Réunions en soirée ponctuellement

Prise de poste : 1er février 2022

Rémunération:

Rémunération par référence au statut de la Fonction Publique Territoriale (cadre d'emploi des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives)

Lieu d'affectation :

Pont de Veyle

Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le 24 décembre 2021 à :

Communauté de Communes de la Veyle Monsieur Christophe GREFFET, Président 10 rue de la Poste - 01290 PONT-DE-VEYLE accueil@cc-laveyle.fr

Pour tout renseignement sur les fonctions vous pouvez contacter :

Renseignements techniques: Emmanuel TATON, Directeur du Service Jeunesse – 03.85.31.68.67

Renseignements administratifs: Direction des Ressources Humaines – 03.85.23.90.15.